FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XXXVII.

Ce qui se passait à Versailles tandis que le roi écoutait les discours de la municipalité.

A l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville le roi reçut un accueil bien flatteur: on l'appela le Restaurateur de la Liberté.

Invité à parler,—car la soif des discours devenait de jour en jour plus intense, et le roi voulait savoir enfin le fond des pensées de chacun,—le roi mit la main sur son cœur et dit seulement:

—Messieurs, vous pouvez toujours compter sur mon amour.

Tandis qu'il écoutait à l'Hôtel-de-Ville les communications du gouvernement, car à partir de ce jour il y eut un véritable gouvernement constitué en France à côté du trône et de l'Assemblée nationale,—le peuple, au dehors, se familiarisait avec les beaux chevaux du roi, la voiture dorée, les laquais et les cochers de Sa Majesté.

Pitou, depuis l'entrée du roi à l'Hôtel-de-Ville s'était, grâce à un louis donné par le père Billot, amusé à faire avec force rubans bleus, blancs et rouges, une collection de cocardes tricolores nationales de toutes grandeurs, dont il décorait les oreilles des chevaux, les harnais et tout l'équipage.

Ce que voyant, le public imitateur avait littéralement transformé la voiture de Sa Majesté en une boutique de cocardes.

Le cocher et les valets de pied en étaient ornés à profusion.

On en avait en outre glissé quelques douzaines de rechange dans l'intérieur.

Cependant, il faut le dire, M. de Lafayette, demeuré à cheval sur la place, avait essayé de repousser ces zélés propagateurs des couleurs nationales, mais il n'y avait pas réussi.

Aussi quand le roi sortit:

—Oh! oh! fit-il en voyant tout ce barriolage.

Puis de la main il adressa à M. de Lafayette un signe qui voulait lui dire de s'approcher.

M. de Lafayette s'approcha respectueusement en abaissant son épée.

—Monsieur de Lafayette, lui dit le roi, je vous cherchais pour vous dire que je vous confirme dans le commandement des gardes nationales.

[illegible] au milieu d'une universelle acclamation.

Quant à Gilbert, désormais sûr du roi, il était resté dans la [illegible] Les observations s'étaient [illegible]

Cependant, entendant ces grands cris qui saluaient le départ du roi, il s'approcha de la fenêtre et jeta un dernier coup d'œil sur la place, afin de surveiller la conduite de ses deux campagnards.

Ils étaient toujours ou du moins paraissaient être des meilleurs amis du roi.

Tout-à-coup Gilbert vit, par le quai Pelletier, arriver au pas le plus rapide un cavalier couvert de poussière, qui faisait ouvrir devant lui les rangs d'une foule encore respectueuse et docile.

Le peuple bon et complaisant ce jour-là souriait donc en répétant:

—Un officier du roi! un officier du roi!

Et les cris de vive le roi! saluèrent cet officier, et les mains des femmes caressaient le cheval blanc d'écume.

Cet officier pénétra jusqu'au carrosse et arriva à la portière au moment où le piqueur venait de la fermer derrière le roi.

—Tiens! c'est vous, Charny, dit Louis XVI.

Et plus bas:

—Comment va-t-on, là-bas? demanda-t-il.

Puis, plus bas encore:

—La reine?

—Bien inquiète, sire, répondit l'officier en passant sa tête presque en entier dans la voiture royale.

—Retournez-vous à Versailles?

—Oui.

Eh bien! rassurez nos amis, tout s'est passé à merveille.

Charny salua, releva la tête et aperçut M. de Lafayette, lequel lui fit un signe amical.

Charny alla à lui et Lafayette lui tendit la main; ce qui fit qu'officier du roi et cheval furent portés par la foule, de l'endroit où ils étaient, jusqu'au quai où, grâce aux vigilantes consignes de la garde nationale, une haie se formait déjà sur le passage de Sa Majesté.

Le roi ordonna que la voiture continuât d'aller au pas jusqu'à la place Louis XV; là, on retrouva les gardes-du-corps qui attendaient non sans impatience le retour du roi; de sorte qu'à partir de ce moment, cette impatience gagnant tout le monde, les chevaux prirent une allure qui ne fit plus que s'accélérer au fur et à mesure que l'on avança sur le chemin de Versailles.

Gilbert, du balcon de la fenêtre, avait compris l'arrivée du cavalier, quoiqu'il ne le connût point. Il devinait à combien d'angoisses devait être livrée la reine, d'autant plus que depuis trois heures, aucun courrier n'avait pu être expédié pour Versailles à travers cette foule sans exciter des soupçons ou trahir une faiblesse.

Il ne soupçonnait cependant qu'une faible partie de ce qui s'était passé à Versailles.

Nous allons y ramener le lecteur à qui nous ne voulons pas faire faire un trop long cours d'histoire.

[illegible]

Elle était fort pâle encore; [illegible] douleur ou d'une honte.

La reine, en l'apercevant, lui sourit, mais de ce sourire d'habitude qui semble, pour leurs familiers, stéréotypé sur les lèvres des princes et des rois.

Puis, comme elle était encore exaltée par la joie de voir Louis XVI en sûreté:

—Encore une bonne nouvelle, dit-elle à ceux qui l'entouraient, puisse toute la journée se passer ainsi.

—Oh! madame, dit un courtisan, Votre Majesté s'alarme à tort; les Parisiens savent trop bien quelle responsabilité pèse sur eux.

—Mais madame, dit un autre courtisan moins rassuré, Votre Majesté est-elle bien sûre de l'authenticité des nouvelles?

—Oh! oui, fit la reine, celui qui me les expédie m'a répondu du roi sur sa tête; d'ailleurs, je le crois un ami.

—Oh! si c'est un ami, répondit le courtisan en s'inclinant, c'est autre chose.

Mme de Lamballe était à quelques pas; elle s'approcha.

—C'est, dit-elle, interrogeant Marie-Antoinette, le nouveau médecin du roi, n'est-ce pas?

—Gilbert; oui, répondit étourdiment la reine, sans songer qu'elle frappait à côté d'elle un coup terrible.

—Gilbert! s'écria Andrée, tressaillant, comme si une vipère l'eût mordue au cœur. Gilbert, un ami de Votre Majesté!

Andrée se retourna, Andrée l'œil enflammé, les mains crispées par la colère et la honte, accusait fièrement la reine par son regard et son attitude.

—Mais.... cependant, fit la reine en hésitant.

—Oh! madame, madame, murmura Andrée, du ton du plus amer reproche.

Un silence mortel s'établit autour de cet incident mystérieux.

Au milieu de ce silence retentit un pas discret sur le parquet de la chambre voisine.

—M. de Charny! dit à demi-voix la reine, comme pour avertir Andrée de se remettre.

Charny avait entendu, Charny avait vu; seulement, il ne comprenait pas.

Il remarqua la pâleur d'Andrée et l'embarras de Marie-Antoinette.

Il ne lui appartenait pas de questionner la reine; mais Andrée était sa femme, il avait le droit de l'interroger.

Il s'approcha d'elle, et du ton de l'intérêt le plus amical:

—Qu'y a-t-il, madame? demanda-t-il.

Andrée fit un effort sur elle-même.

—Rien, monsieur le comte, répondit-elle.

[illegible]

Andrée se tut.

—Dites, madame, dites, insista Charny.

Puis, comme Andrée restait toujours muette.

—Oh! parlez, madame, dit-il, cette délicatesse ici serait condamnable; songez qu'il s'agit du salut de nos maîtres.

—Je ne sais, monsieur, à quel propos vous dites cela, répondit Andrée.

—Vous avez dit, et je l'ai entendu, madame.... j'en appelle d'ailleurs à la princesse.... Et Charny salua Mme de Lamballe.—Vous avez dit, en vous écriant: "Oh! cet homme! cet homme! votre ami!...."

—C'est vrai, vous avez dit cela, ma chère, répondit la princesse de Lamballe, avec sa naïve bonhomie.

Alors, s'approchant d'Andrée à son tour:

—Si, vous savez quelque chose, M. de Charny a raison, dit-elle.

—Par pitié, madame, par pitié, accentua Andrée d'une voix basse pour n'être entendue que de la princesse.

La princesse s'éloigna.

—Eh! mon Dieu, c'était peu de chose, fit la reine, comprenant que tarder plus longtemps à intervenir, c'eût été manquer de loyauté: Mme la comtesse exprimait une crainte, vague sans doute; elle disait qu'il était bien difficile qu'un révolutionnaire d'Amérique, qu'un ami de M. Lafayette, fût notre ami.

—Oui, vague.... répéta machinalement Andrée, très vague.

—Une crainte pareille à celle que ces messieurs exprimaient avant que la comtesse n'exprimât la sienne, reprit Marie-Antoinette.

Et elle désigna des yeux les courtisans, dont le doute avait donné lieu à ce propos.

Mais il fallait plus que cela pour convaincre Charny. Trop d'embarras à son arrivée le mettait sur la voie d'un mystère.

Il insista.

—N'importe, madame, dit-il, il me semble qu'il serait de votre devoir de ne pas exprimer seulement une crainte vague, mais au contraire de préciser.

—Eh quoi! dit assez durement la reine, vous revenez encore à cela, monsieur?

—Madame!

—Pardon, mais je vois bien que vous questionnez encore Mme la comtesse de Charny.

—Excusez-moi, madame, dit Charny, c'est par intérêt pour....

—Pour votre amour-propre, n'est-ce pas? Ah! monsieur de Charny, ajouta la reine avec une ironie dont le comte sentit tout le poids; dites franchement la chose: vous êtes jaloux.

—Jaloux! s'écria de Charny rougissant; mais jaloux de quoi? Je le demande à Votre Majesté.

[illegible]

—Oui je comprends que vous êtes jaloux, monsieur de Charny, jaloux et inquiet; c'est l'état habituel de toute âme qui aime et par conséquent qui veille.

—Madame, répéta Charny.

—Ainsi moi, poursuivit la reine, j'éprouve absolument le même sentiment que vous à l'heure qu'il est; j'ai à la fois jalousie et inquiétude. Elle appuya sur le mot jalousie. Le roi est à Paris et je ne vis plus.

—Mais, madame, dit Charny qui ne comprenait plus rien à cet orage qui se chargeait de plus en plus d'éclairs et de foudre; vous venez de recevoir des nouvelles du roi; ces nouvelles étaient bonnes, et par conséquent devraient vous rassurer.

—Avez-vous été rassuré, vous, quand la comtesse et moi nous vous avons renseigné tout à l'heure?

Charny se mordit les lèvres.

Andrée commençait à relever la tête, surprise et épouvantée à la fois; surprise de ce qu'elle entendait, épouvantée de ce qu'elle croyait comprendre.

Le silence qui s'était fait l'instant d'auparavant pour elle, à la première question de Charny, l'assemblée le faisait maintenant pour la reine.

—En effet, poursuivit la reine avec une sorte de fureur, il est dans la destinée des gens qui aiment de ne songer qu'à l'objet de leur affection; ce serait une joie pour les pauvres cœurs de sacrifier impitoyablement tout, oui, tout sentiment qui les agite. Mon dieu! que je suis inquiète du roi!

—Madame, se hasarda de dire un des assistants, d'autres courriers arriveront.

—Oh! pourquoi ne suis-je pas à Paris au lieu d'être ici; pourquoi ne suis-je pas près du roi, dit Marie-Antoinette, qui avait vu Charny se troubler depuis qu'elle cherchait à lui donner cette jalousie qu'elle-même éprouvait, si violemment.

Charny s'inclina.

—Si ce n'est que cela, madame, dit-il, j'y vais aller, et si, comme Votre Majesté le pense, il y a danger pour le roi; si cette tête précieuse est exposée, croyez bien, madame, que ce ne sera pas faute par moi d'avoir exposé la mienne.

Je pars.

Il salua, en effet, et fit un pas pour sortir.

—Monsieur, monsieur! s'écria Andrée en s'élançant au-devant de Charny, monsieur, ménagez-vous!

Il ne manquait plus à cette scène que l'explosion des craintes d'Andrée.

Aussi, à peine Andrée, emportée malgré elle hors de sa froideur ordinaire, eût-elle prononcé ces paroles imprudentes et témoigné cette sollicitude insolite, que la reine devint affreusement pâle.

—Eh! madame, dit-elle à Andrée, comment donc se fait-il que vous usurpiez ici le rôle de la reine?

—Moi, madame, balbutia Andrée, comprenant qu'elle venait, pour la première fois, de faire jaillir hors de ses lèvres le feu qui, depuis si longtemps, brûlait son âme.

—Quoi! continua Marie-Antoinette, votre mari est au service du roi, il va trouver le roi; s'il s'expose, c'est pour le roi, et quand il s'agit du service du roi vous recommandez à M. de Charny de se ménager!

A ces foudroyantes paroles, Andrée perdit connaissance, elle chancela et serait tombée sur le parquet, si Charny, se précipitant vers elle, ne l'eût soutenue dans ses bras.

Un mouvement d'indignation dont Charny ne fut pas le maître, acheva de désespérer Marie-Antoinette, qui croyait n'être qu'une rivale blessée et qui avait été une souveraine injuste.

—La reine a raison, dit enfin Charny avec effort, et votre mouvement, madame la comtesse, a été mal calculé; vous n'avez point de mari, madame, lorsqu'il s'agit des intérêts du roi. Et ce serait à moi de vous enjoindre le premier de ménager votre sensibilité, si je m'apercevais que vous daignassiez éprouver quelque crainte pour moi.

Puis, se retournant vers Marie-Antoinette.

—Je suis aux ordres de la reine, dit-il froidement, et je pars. C'est moi qui vous rapporterai des nouvelles du roi, de bonnes nouvelles, madame, ou qui n'en rapporterai point.

Puis, ces paroles prononcées, il s'inclina jusqu'à terre et partit, sans que la reine frappée à la fois de terreur et de colère, eût songé à le retenir.

On entendit, l'instant d'après, retentir sur le pavé de la cour les fers d'un cheval qui partait au galop.

La reine demeura immobile, mais en proie à une agitation intérieure d'autant plus terrible qu'elle faisait de plus grands efforts pour la cacher.

Chacun comprenant ou ne comprenant pas la cause de cette agitation, respecta, du moins, en se retirant, le repos de la souveraine.

On la laissa seule.

Andrée sortit avec les autres de l'appartement, abandonnant Marie-Antoinette aux caresses de ses deux enfans, qu'elle avait fait demander et qu'on venait d'introduire auprès d'elle.

(A continuer.)

LA VÉRITABLE

Huile de Foie de Morue,

DE RUSHTON, CLARK & CO.

Pour la Consomption, les Affections Scrofuleuses, le Rhumatisme, la Goutte, &c.

LE Dr. WILLIAMS, célèbre médecin de Londres, atteste qu'ayant conservé des notes sur 234 cas de consomption qu'il a eu à traiter par l'Huile de foie de morue, il a reconnu que 206 avaient été ou radicalement guéris ou grandement améliorés; et qu'il est d'opinion que l'huile de foie de morue, lorsqu'elle est pure, fraîche et convenablement préparée, est plus efficace que tout autre remède employé dans ces cas de maladies. Tout dernièrement, un journal anglais consignait le fait que depuis qu'on fait un grand usage de l'huile pure de foie de morue en Angleterre, le chiffre des décès par la consomption était diminué d'environ quarante pour cent.

Autant cette huile est efficace lorsqu'elle est pure, autant elle est malfaisante lorsqu'elle n'a pas cette qualité, et dérange les organes digestifs et met du désordre dans tout le système.

Nous sommes heureux de pouvoir avancer que beaucoup de personnes qui ayant fait usage d'une autre huile que la nôtre, sans pouvoir obtenir d'amélioration dans leur état et s'abandonnaient au désespoir de ne pouvoir se guérir, ont obtenu les meilleurs résultats en se servant de celle de notre manufacture.

Afin de mettre le public à même de connaître quelle est la véritable huile de morue pure, nous apposons notre signature aux bouchons des bouteilles, et nous garantissons alors que l'on obtiendra les résultats désirés.

Cette huile est préparée et vendue, en gros et en détail par RUSHTON, CLARK & Co, chimistes et droguistes, No 110, rue Broadway, No 10, Astor-House, 273, Broadway, et Irvin-House, New-York, et par les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez E. Jarvis & Co J. Wright & Co, Sickles & Co, Randolph & Pope, et chez les pharmaciens en général.

ATTENTION:—Ayez soin de bien observer si notre signature se trouve sur le bouchon de la bouteille—alors, vous aurez la véritable huile.

22 fev—3m

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'elixir procréatif Juno Cordial du Dr. Larzette est expressément comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestion, faiblesses musculaires, souffrances physiques, et c'est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS. Une contrefaçon du célèbre élixir de Juno est depuis quelque temps en vente avec le nom de Levi Judson sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius S. Comstock, que l'on croit être l'instigateur et le vendeur réel de la dite contrefaçon du Juno Cordial.

Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de Levi Judson sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co,
No 9, John street, New-York.
Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844

☞ A vendre à la Nouvelle Orléans par J. WRIGHT & Co, 151 rue Chartres; à la Mobile par le Dr. J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL.
10 ma—6m

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées sur bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège bains de pieds, baquets, installation de bains, fil. parisien, couvertures en zinc, garantis vingt ans ouvrage de bâtiments en toutes genres.. 23 oct—a

A. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
Rue Royale, 132, Hotel St-Louis.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public qu'en son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger s'y trouve réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se maintenir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.
11 janv—a

Liquidation
POUR CAUSE DE SÉPARATION.
Ventes à prix très réduits.
PAR LOREILHE & Co,
Encoignure Royale et Douane.

LES associés de cette maison devant se séparer, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils vendront au PRIX COUTANT leur magnifique stock de vins fins, eaux de vie, liqueurs, conserves alimentaires, épiceries fines, &c, &c.

Les diverses marques et qualités de leurs vins et eaux de vie en barriques et demi barriques, en demijeannes et en caisses sont trop variées pour qu'ils puissent en donner la description.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir s'assurer de la bonne qualité et du bas prix de ces marchandises garanties du reste sous tous les rapports.

Les passagers, capitaines de navires et bateaux à vapeur trouveront un assortiment complet des meilleures conserves, fruits et confitures de toute espèce, chocolat, sirops, pâtés, sardines, jambons, saucissons etc, etc, et en général les meilleures provisions pour familles. 5av

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissemens considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville; le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part ce soir, à un grand LUNCH, par lequel ils ouvriront leur salon.
13nov—a R. VIOSCA & Co.

Lois de construction! Bois de construction!

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE POUILLY & GAGNET

Indiennes, Impériales.

UN grand assortiment d'impériales de diverses qualités, indiennes, linons imprimés, mouchoirs de Vérone, platille, britannias, creas, coton en bottes Alexander, à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co,
11avril 93, rue Gravier

Charbon—Charbon.

McBEAN, VILLARD & Co, ont constamment en magasin, à leurs dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Levée, 330, rue Tchoupitoulas, et 300, rue Royale, la meilleure qualité de charbon anthracite et cannel anglais, à vendre en gros et en détail en lots convenables aux plantations. Toute commande en baril à l'usage [illegible] exécutée.
1avril ☞ McBEAN, VILLARD & Co.

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, [illegible] de New-York [illegible] de M. Lacour, [illegible] York, sont à vendre chez J. B. LANG, No [illegible] de Chartres.

BOTTES, SOULIERS ET BROQUINS—1000 caisses en magasin, [illegible] ment un grand assortiment de marchandises de saison convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G W DUNBAR,
26mars 5, rue des Magasins

Bottes et Souliers.

124 caisses maintenant en débarquement de la barque Bertha et du steamship Union, à vendre par G W DUNBAR,
25mars 5, rue des Magasins

J MENARD,
131, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier,

VIENT de recevoir par les navires Emperor et Astracan le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été, [illegible]

SARDINES [illegible] J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

A CAJOU—Anisette d'Bordeaux, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville

CAFÉ DE LA HAVANE [illegible] THOMPSON & Co, [illegible] Vieille Levée

VIN blanc en caisses de 12 bouteilles et de 24 demi bouteilles et barils, en débarquement de la barque Adler, de Bordeaux, à vendre par B TALAMON, 182 et 184, rue Royale

16 avril

TRICOPHERE
Du Professeur A. C. BARRY.

LE Composé Tricophère, ou Médicinal, de ce célèbre praticien est d'un effet infaillible pour renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. Les premiers journaux de l'Amérique, les hommes les plus éminents dans les sciences et les emplois publics, les femmes à la mode et les mères de famille, tous s'accordent à dire que ce composé n'a pas d'égal parmi tous ceux que l'on offre tous les jours au public pour ses merveilleux effets sur la chevelure et ses admirables qualités comme médicament. Son efficacité n'est égalée que par la modicité de son prix de vente. L'immense débit qu'il obtient, au comptant, a permis à son inventeur d'en fixer le prix de détail à 25 cents la bouteille, ce qui le met de 50 à 100 pour cent plus bas que toute autre préparation en usage de nos jours pour les cheveux. Le petit traité scientifique sur la chevelure et la peau, dont chaque bouteille est enveloppée, vaut à lui seul le prix d'achat; car on y trouve d'excellents conseils sur les moyens de préserver le plus bel ornement de la tête humaine.

Il existe une remarquable affinité entre les membranes de la peau et la chevelure qui en extrait les sucs dont elle se nourrit. Toutes les maladies du cheveu sont dues à la peau, dont les pores s'engorgent, ou dont la circulation s'embarrasse et s'opère imparfaitement; il en résulte que le cuir chevelu se dessèche et s'endurcit, que les cheveux tombent par places et finissent par disparaître, que la peau s'écaille et s'enlève par parcelles; enfin la tête malade devient chauve. Stimulez par le Composé Tricophère l'action de la peau, et bientôt l'engorgement sera chassé par l'activité des vaisseaux qui portent la circulation.

Il en est de même dans toutes les maladies de la peau et des muscles. C'est sur l'épiderme, les fibres musculaires et les glandes que le Composé Tricophère possède une action spécifique et qu'il opère des guérisons que l'on peut à juste titre appeler miraculeuses.

Prix, en grandes bouteilles, 25 cents au bureau principal No 137, Broadway, New-York, et chez les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.
11 fev—3m

SAVON ITALIEN MEDICINAL, DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable, au-dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérés et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie. Prix de la bouteille, 25 cents.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustre ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut leur enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent G. FARGUE
Magasin de nouveautés, No 26, rue St-Charles, souple Verandah. 26 janv—3m

☞ ORGANDIES ET JACONATS français de 20 à 25 cents la yarde, du anglais de 10 à 12½ c. la yarde, et une grande variété de marchandises de modes et d'habitans pour être vendues à des prix au-dessous de ceux des autres magasins de cette ville. Les personnes qui auront à faire des achats, pourront se convaincre de ce fait en venant examiner le grand assortiment de marchandises sèches de la

Maison Rouge,
Entre les deux marchés.
14fev JOS. N. ROBERT & CO.

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levee, Nouvelle-Orléans.
A. D. Grief, S. A. Kingsland, W. M. Greenwood
16nov—a

Marchandises Sèches.
Toileries,

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt;
do do pour taies d'oreiller;
do do à draps 8, 10 et 12/4.
Ouvrés damassés pour nappes 8 et 10/4.
Nappes damassées, en toutes grandeurs;
Serviettes do do do;
do et services toile à barres rouges,
Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie,
do dit Huchaback,
Toiles de Paris et batiste;
Mouchoirs batiste, dans tous les genres;
Coutil uni, blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles du Nord;
Ginga et fil d'épreuve;
Brins fil pour moustiquaire.
Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés,
BARRIERE, LACAPÈRE & CO,
24m 20, rue de Chartres

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port.
De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui conviendront parfaitement pour désinfecter les lieux publics
8 ap—a

CONRAD BREGENZER,
SUCCESSEUR DE F. WEIL,

A L'HONNEUR de faire savoir aux artistes et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel; pianos à queues, picolos et obliques; aussi: un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M. Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.

Location, accord et réparation, rue Royale, 237, entre Dumaine et Ste-Anne. 8 fev—3m

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE et TEXAS. 29avril—1an

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le comfort d'une maison particulière

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2 "
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
26juil—1an 182, rue Canal.

MARCHANDISES anglaises en débarquement du John McKenzie:
5 caisses gingham écossais;
6 do arabias fil;
10 do serviette en toile;
4 do Hokerback à serviette;
do chaussettes pour hommes et enfans;
2 [illegible] toile à draps, 45 pouces;
6 b do do do 12/4 [illegible]
4 [illegible] coutil fil à matelas 10/4;
2 do do do 4/4;
5 do brin écru;
5 do [illegible] Linon;
4 do [illegible] mousline Bishp Lowns, à vendre
6 caisses [illegible] H DE GOER & RIFFLARD,
26m 21, rue des Magasins

EN débarquement du navire Tennessee, de Marseille:
200 caisses vin Muscat Frontignan, qualité super.
50 do absinthe [illegible] Banvajeol & Brunoton;
50 do vermouth [illegible]
50 do figues sèches [illegible] de Salernes.
[illegible]
10 barillets véritable [illegible]
48 barriques vin rouge [illegible]
70 do do Bordeaux [illegible]
100 paniers huile d'olive [illegible]
A vendre par ANT. GIRAUD, Vieille Levée

SARDINES en ½ et ¼ boîtes [illegible] à vendre [illegible] B. TALAMON, [illegible] Royale.

HUILE de James Plagniol—200 paniers [illegible] à vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale.

SARDINES—[illegible] Fuo DE FUENTES & Co, 25 Vieille Levée
17av—6f

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 18 mars 1851.

ATTENDU que Jean Baptiste Blache, s'est adressé à moi pour faire canceller les hypothèques ci-après, savoir: une hypothèque spéciale, donnée par J. B. Blache, en sa qualité d'encanteur, dans et pour la paroisse d'Orléans, pour répondre de la fidèle exécution de ses devoirs pendant l'année 1847, et reposant sur les propriétés ci-après décrites: sur tout le lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses en briques et autres améliorations qui en dépendent, situé dans la Municipalité No 3, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Casacalvo, Esplanade, Bagatelle et de la Paix, mesurant soixante-dix pieds face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quarante neuf pieds deux pouces et une ligne. La dite portion de terre se composant de la totalité du lot No trois et d'une partie du lot No deux, d'après le plan sur un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire public, le 15 de mai 1847; lequel est enregistré au bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans:

En conséquence, je donne avis à toutes les personnes y intéressées d'avoir à déduire au bureau du secrétaire d'Etat, en la ville de Baton Rouge, dans un délai de quatre-vingt dix jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bonds et obligations ne seraient pas annulées et cancellées

[L. S.] Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce 18 mars 1851, l'an de N. S. et la soixante-quinzième de l'Indépendance de Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le gouverneur,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 4mars30

Sirop Vermifuge
DU DR. EDOUARD MARTIN,
SANS ODEUR NI SAVEUR DESAGREABLES.

LE MELIA AZEDARACH, (Folia Bipinnatis, Linne. Classe X, Decandrie Monogynie.—Jussieu, Classe XIII, ordre II. Meliaceae; — Tournefort, Classe XXI, Arbres Rosacés), un des plus beaux ornemens des forêts de la Louisiane, dont la racine avait, depuis quelque temps, chez un très petit nombre de personnes, la juste réputation d'être le meilleur Vermifuge connu, nous fournit le principe actif du composé dont le nom se trouve en tête de cette feuille. Ayant recherché avec le plus grand soin, dans l'écorce de la racine de cet arbre, le principal agent qui produit de si beaux résultats dans les maladies vermineuses des enfans, nous sommes parvenus à l'extraire dans toute sa pureté, et l'ayant combiné avec d'autres plantes toniques qui nous sont presque toutes fournies également par la Louisiane, nous sommes arrivés à composer un Sirop Vermifuge, dont l'efficacité est aujourd'hui hors de doute.

Ce Sirop, d'une saveur presque agréable, peut être administré aux enfans les plus délicats sans le moindre danger. Son usage continué pendant trois jours, à des doses d'autant plus rapprochées que l'enfant est plus âgé et plus robuste, expulsera infailliblement les vers intestinaux qui sont la source de tant de maladies graves et souvent fatales aux enfans.

Beaucoup de mères de familles, effrayées des conséquences qu'ont produit les divers Vermifuges qui ont précédé celui-ci, n'ont donné que des doses trop minimes à leurs enfans. Il en est résulté un effet peu satisfaisant, qui aurait pu peut-être compromettre l'avenir du Sirop Vermifuge, si plusieurs de nos médecins les plus expérimentés, n'avaient, par de sages prescriptions, réglé les doses définitives adaptées aux différens âges des enfans.

Afin de ne pas affaiblir les petits malades par une diète trop prolongée, nous avons modifié les doses primitives de la manière suivante:

Pour un enfant de 2 à 5 ans, trois cuillerées à café par jour, à une ou deux heures d'intervalle. Au-dessus de 5 ans, une cuillerée à bouche aux mêmes intervalles. Ne laisser rien prendre entre la première et la troisième dose. On pourra donner à manger à l'enfant une heure après la dernière dose.

L'usage du Vermifuge doit être continué pendant trois jours consécutifs.

Composé entièrement d'extraits végétaux le Sirop Vermifuge ne produit aucun de ces accidens graves qui, plusieurs fois se sont déclarés après l'administration des Vermifuges jusqu'ici en usage.

☞ Préparé et à vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien,
15av—1an Encoignure Dauphine et Douane.

J. DUCLOUX, Pharmacien,
Rue de la Levée, No. 7, en face le marché du Port, 3me municipalité,

TIENT constamment un grand assortiment de médicamens frais et bien préparés.

Aussi—Médecines patentées, telles que: Febrifuges, infaillibles pour guérir la fièvre intermittente, quel que soit son caractère.

Opiat Balsamique,
Remède souverain contre les maladies secrètes.
Mixtures contre les diarrhées. 21 nov

Le sieur ALEXIS AINÉ, Pharmacien, successeur de P. A. BERTRAND encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi-bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz vichy, etc. etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligences. 15jv

Reçu par le navire DEVONSHIRE, du Havre, une facture de médicaments endos, que le soussigné recommande aux médecins, à sa clientelle et au public en général.

Le détail de ces médicamens étant trop compliqué, il se contente d'en désigner les principaux et les plus usités:
Encre rouge et [illegible] de E J L Guyot,
Extraits (évaporés dans le vide) d'aconit, noix vomique et sabine.
Chlorure de Labarraque,
HUILE DE FOIE DE MORUE PREPAREE PAR CH. ACCAULT,
Alcoolature d'Aconit, de la pharmacie Béral,
Chlorure de chaux sec, en jarres de 5 livres chaque,
Elixir antiglaireux, du Dr. Guillié,
Essence éthérée et balsamique, de A. Rouvière,
Racine de chiendent, très fraîche,
Semences et sirop Phellandrium aquaticum,
Pilules stomachiques (ante cibum) de Colbert,
Fleurs de bourrache et de mauves,
Bougies en CIRE BLANCHE ET JAUNE, assorties,
Bougies en boyau et en gomme élastique,
Sondes métalliques de Mayor,
Capsules de Mothe et de Raquin,
Do à l'huile de foie de morue,
Do à l'huile de ricin,
Vulnéraire ou thé suisse, en rouleaux,
Purgatif et vomitif de Leroy,
Pâtes pectorales de Regnault, de mou de veau, et de Nafé d'Arabie,
Onguent populéum, extrait sec de ratanhia,
Appareils pour l'allaitement, de la maison Darbo,
Do pour lavemens, derniers perfectionnemens.
Pois d'iris, papier à cautères, extrait de valériane, obtenu dans le vide,
Produits chimiques purs, SANGSUES HONGROISES.
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
13 mars enc Douane et Dauphine

Par la barque Mandarin, arrivée de New-York, et maintenant en magasin, un grand assortiment de drogues, &c, parmi lesquels se trouvent ce qui suit: Bois de Campêche râpé en baril;
do de Fustet jaune, do
do de Brésil rouge do
do de Santal idem do
Racine de Curcuma do
Noirs animal et de fumée do
Couperose et alum
Potasse et camphre do;
Acide sulfurique en tourilles;
Idem nitrique et muriatique—idem;
Prussiate de potasse;
Chlorure de chaux en pots;
Idem d'or très pur;
Colle de poisson de Cooper;
Lancettes d'Evan, véritables;
Idem à ressort et scarificateurs;
Verres à ventouses et seringues en ver, &c, &c.
A A PEYCHAUD,
10av 108, rue Royale

J. FEYTEL

A l'honneur de prévenir ses anciens amis et le public en général que, décidé à se fixer d'une manière permanente à la Nouvelle-Orléans, il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Chartres et Conti, vis-à-vis de son ancien établissement, un magasin de bijouterie et horlogerie où il déballe en ce moment un magnifique assortiment d'articles de sa partie, tels que: montres d'or Lépine, Tobias et French, du argent, chaînes de sûreté et chaînes de gilets or, épingles et broches diamant, rubis, perles et pierres fines, bagues do, services de table et à thé en argent et vermeil, à filet et simples, etc. etc., le tout garanti au meilleur titre.

Il reçoit en ce moment un grand assortiment de montres savonnettes en or et en argent, des meilleures manufactures de France et d'Angleterre qu'il vendra aux conditions les plus libérales.

Il offre aussi à vendre en gros et en détail toutes espèces de fournitures pour horlogers

Il continuera comme par le passé à s'occuper des réparations en tous genres, dans toutes les branches de l'horlogerie, de la bijouterie, et se flatte que la confiance qu'on a bien voulu accorder anciennement à son travail ne lui fera pas défaut.
23 nov—1an

A LA LOYAUTÉ.
BUREAU DE PLACEMENT,
Rue Toulouse No 113,
Tenu par M. DELALONDRE.

CE Bureau est établi selon le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et à des prix très modiques.

On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre.
10jv—1a

150,000 CIGARES DE LA HAVANE des marques les plus nouvelles, telles que Conquista de Monagas, [illegible] Fuo DE FUENTES & Co, 25, Vieille Levée
15av—6f

BRANDY—175 pièces cognac La-Rochelle, J & F Pons, Edmund Lecompte, marque de l'Aigle, Conné & Martin, marque Wellington, 1re et 2me preuve, à vendre par P DE FUENTES & CO,
17 av—6f 25, Vieille Levée.

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme DEMON,
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(ANNÉE 1850—51)
Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DEMON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si sanitaire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DEMON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie.—M. ORTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DEMON font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, et justement placé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DEMON, une supériorité [illegible] Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, [illegible] les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute institution vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme DEMON dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé THOLOMIER les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis. 1erOct

Institution de Mme DESHAYAUX,
Pensionnat et externat de demoiselles,
ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS,
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Année 1850-51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en anglais et en français: elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, arrivant de Paris, sont chargées de l'enseignement des classes françaises et du Piano. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de Mme Lairis, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays. Cet enseignement est sous la direction de Mme K. Desrayaux, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (sciences et lettres) sont professés par M. H. Allen, précédemment professeur à Harvard College, Cambridge, Mass.

[illegible] cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instrumens à cet usage; ce cours sera dirigé par M. C. M. Soare, de l'Université de la Louisiane.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par M. Le Vries.

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par M. Elie, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Éducation morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'instruction religieuse; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux la conscience et la pratique du devoir.

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 25 nov

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,
Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE Institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macauley et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrémens; la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de tous âges. Les professeurs uniront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traités et considérés comme les enfans de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macauley aux classes les plus avancées. L'institution possède des instrumens pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix.

P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux devoirs de [illegible] abandonnera les classes qu'il pro[illegible]
oct—6m

Education Classique et Generale,
PAROISSE ST. CHARLES.
John Cluff, principal, (autrefois professeur de langues classiques et de littérature anglaise au Collège Jefferson.)

LE but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvaient les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Situées à 12 milles au dessus de Carrollton, sur les bords du Mississipi, et accessible de tous les points de l'Etat, l'Institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, avec une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Ce sont les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de tout ce qui constitue une bonne éducation anglaise.

Prix, $300 par an.

S'adresser à MM. Félix Grima, S. C. Bell, Boulygny et Ganucheau, F. J. Durant, à la Nile-Orléans; MM. Ed. Fortier, paroisse Jefferson, J. F. Piseros, Dr. Logan, A. Labranche, St-Charles; A. B. Roman, Valcour Aime, St Jacques, et Chs. Gayarré, secrétaire d'Etat, à Baton-Rouge.

N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No. 22, Vieille Levée, Nile-Orléans, se chargent de toutes communications pour M. J. Cluff. 8nov—☞

Institution de Mme A. CLARK.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
(Ancienne Maison de Mme D'Hallu.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 173.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Hallu, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais; l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfans que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 2aout—

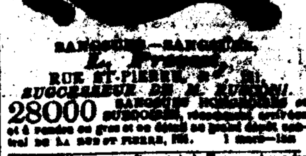

SANGSUES—SANGSUES. [illegible]
RUE ST-PIERRE, [illegible]
SUCCESSEUR DE M. [illegible]
28000 SANGSUES [illegible] et à vendre en gros et en détail au [illegible] DE LA RUE ST PIERRE, [illegible] 1 mars—1an

CAFÉ—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,

Avis Judiciaires.

Angèle Duplessy vs. Mlle Jeanne, f. c. l.—No 3663,

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution, à moi adressé par l'honorable P. Coucrain, Cinquième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, samedi le 3 mai 1851, à midi:

Un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ Jr, Constable
22av—3fen10

Succession de Joseph Abat.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Louis F. Genères, agissant comme agent de Léonce Abat, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et le fonds entre ses mains réparti conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. WM. K. WANTON, Député Greffier
14av—3fen10

Succession de John La Tourette.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de John La Tourette, sont requises de venir effectuer leurs paiements, et celles à qui il est dû devront présenter leurs comptes à James H. Massey, curateur, rue du Camp, No 47, à la Nouvelle-Orléans, ou à T. L. Bayne, avocat No 11, Exchange Place. 1 avril—6—2po

Bureau du Recorder.
MUNICIPALITE No UN.

AVIS est par le présent donné que l'assesseur d'Etat du 6e district de la Municipalité No Un vient d'achever les rôles d'assessement pour l'année 1850 et qu'il a les déposés au bureau du recorder où ils pourront être examinés de 9 heures à 2 heures tous les jours, les dimanches exceptés, pendant trente jours à partir de ce jour.
Nlle-Orléans, 14 avril 1851,
14 av—30f JOSEPH GENOIS, Recorder.

L'ACADÉMIE DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise. — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur est enseignée et facile par l'analyse du mot [illegible] l'accentuation et inflexions de chaque [illegible] une prononciation correcte et mélodieuse, [illegible] l'élocution [illegible]. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Les classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs seulement, heures du soir. Les prix sont modérés. 15oct

ORLEANS HIGH SCHOOL,
RUE DE L'ESPLANADE.
ERASTUS EVERETT, A. M.
Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs collèges du Nord et d'Europe; et comprend les langues mortes, grec et latin; les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec le plus de distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux familles [illegible] qui se destine aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Bisel, libraire, 16, rue du Camp;—chez M. Lalièvre, rue Royale; ou au siège du collège, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 11jan

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, dirigés par
Mme GRANET,
86, rue de la Douane.

DANS cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète; la plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.

Au-dessus de dix ans	$25 par mois
Au-dessous de dix ans	20 "
Demi-pensionnaires	15 "

Externes.

Au-dessus de dix ans	$10 par mois
Au dessous de dix ans	8 "
Au-dessous de huit ans	6 "
Piano	12 "
Harpe	6 "
Dessin	6 "
Danse	6 "
Chant	10 "

☞ On parle constamment, dans cette institution, les langues anglaise et française.
Les classes sont tenues toute l'année. 9oct—3m

INSTITUTION JEFFERSON.
53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.
Demi-pensionnaires,	16 do
Externes au-dessous de 8 ans,	6 do
do de 8 à 12 ans,	8 do
do au dessus de 12 ans,	10 do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4 do
La musique,	10 do
La danse,	6 do
L'escrime et les exercices militaires,	— do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

CONSERVES ALIMENTAIRES—Reçu par le navire Montréal, de Bordeaux—
100 caisses vin rouge bon ordinaire.
10 barriques St-Rose, qualité supérieure.
300 boîtes pâtés truffés en 1/1 1/2 1/4 et 1/8 boîtes.
150 do truffes en 1/2 et 1/4 boîtes.
4 caisses sauce tomates.
200 1/2 boîtes petits pois, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
15av encoignure Royale et Conti

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux—
12 demi pipes eau de vie de Castillon.
110 barriques vin rouge; 10 barriques vin blanc,
110 barils vin blanc. G. M. LUCAS,
15 av 30, Bienville.

CHAMPAGNE—100 paniers nouvellement reçus par le navire O d England, du Havre, dans les magasins de la Douane et à vendre par
J Y DE EGANA,
15av 47, rue Bienville

VIN de Bordeaux—60 barriques en débarquement du navire Montreal, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 avril 30, Vieille Levée

VIN ROUGE—250 caisses vin rouge en débarquement du navire Montreal, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 av 30 Vieille Levée

PRUNES—25 caisses prunes sèches en jarres, en débarquement du navire Montréal, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 av 30, Vieille Levée

CIGARES de la Havane — 170,000, en débarquement de la barque Millaudon, à vendre par
15 av B VALLS, 37, Commune

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc et jaune, en débarquement de la barque Millaudon, à vendre par B VALLS,
15 av 37, rue de la Commune

A louer à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à domestiques, &c. &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ,
4av 93, rue de la Douane

A VENDRE OU A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, dans la rue Washington à Lafayette. La dite rue est maintenant pavée en pierres carrées depuis la rue Tchoupitoulas à la rue des Magasins et donne un accès facile par l'un ou l'autre chemin. [illegible] LABORDE & XIQUES, [illegible] Levée, entre Conti et [illegible]
3 avril

A LOUER [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] Dos Hermanos, Lord Wellington, Sibila, [illegible] Cabañas, Sentimiento, Fortuna, Favorita, Villate, &c, en magasin et à vendre
3av D. BORRIO Jr, 24, rue Gravier.

VENTES DE CE JOUR.

Succession de Louis Corneille.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, mardi 22 avril 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 mars 1851, l'esclave suivant, appartenant à la susdite succession, savoir:

PIERRE LOUIS, nègre âgé d'environ 32 ans, excellent maçon.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 4 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur ledit esclave.

Acte de vente pardevant O. Drouet, not. pub.
20 mars—avril 12 22

Succession de Marie Blanche Pelon, veuve J. B. Aubert.
PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 avril 1851, il sera vendu le mardi 22 avril 1851, à dix heures du matin, rue des Poêtes, entre les rues Moreau et Casacalvo, un lot de meubles meublans et autres articles.
Conditions:—Comptant. 11 av—17.22

Hart, Thomas et Wintz pour dissolution de société vs Frozine Uzée, tutrice —No 2216.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour du Troisième District judiciaire.—En vertu d'un jugement dans l'affaire ci dessus, en date du 20 mars 1851, Je Valmont Soniat, shérif de la paroisse de Jefferson, offrirai en vente publique et à l'encan à la Bourse de la Cour, au café à l'encoignure des rues Rousseau et Philip, dans la ville de Lafayette, MARDI le 22 avril 1851, à une heure de relevée, les propriétés suivantes, appartenant à la société de Hart, Thomas & Co.,

1o—Sept lots de terre, Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, dans l'îlet No 14, au faubourg Plaisance, d'après le plan de C. A Hedin, architecte, en date du 27 novembre 1849, déposé comme plan 180 en l'étude de Théodore Guyol, notaire public à la Nile-Orléans. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 se joignent et mesurent 30 pieds de face chacun à la rue des Magasins, sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 4, formant l'encoignure des rues Magasins et Plaisance. Les lots Nos 5, 6 et 7 se joignent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Plaisance sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2o—Un nègre, nommé Johan Minson, âgé d'environ 45 ans.

3o—Un nègre nommé Ned, âgé d'environ 28 ans.

Termes et conditions.—Les trois quarts comptant; et pour l'autre quart, qui est l'intérêt du mineur de feu Joseph Uzée, à un, deux et trois ans de crédit pour les lots de terre, et à un an de crédit pour les esclaves. Les acquéreurs devant fournir leur billets pour ce crédit, endossés à la satisfaction de la tutrice du dit mineur, avec hypothèque sur les propriétés vendues.
V. SONIAT DUFOSSAT,
Shérif de la paroisse Jefferson
22 mars—29 5,12 22

Vente de syndic.
PAR J. A. BEARD & MAY.

MARDI le 22 avril 1851, il sera vendu à l'encan à midi, à l'Arcade de Banks, par et conformément à un ordre de l'hon. A. M. Buchanan, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 2 janvier 1851, et d'après les instructions d'Edwin Fidle, insolvable et syndic de ses propres biens, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg des Nonnes, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet No 90, borné par les rues des Magasins, Laurel, Félicité et Ste Marie, mesurant 94 pieds 3 pouces face à la rue Félicité, sur une profondeur irrégulière, d'après le plan tiré par C. A. Hedin, et déposé en l'étude de M. Lacoste, notaire public.

Conditions—650 piastres comptant, pour retirer un billet hypothécaire, entre les mains de E. W. Sewell, plus un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété.

Acte de vente pardevant Samuel B Davis, notaire, aux frais de l'acquéreur. 2mars—4en f

CHERRY PECTORAL
De AYER,
POUR LA GUERISON DES TOUX RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHE, CROUP ASTHME et CONSOMPTION.

EN offrant au public ce remède justement célèbre pour les maladies de la gorge et des poumons, notre but n'est pas de jouer avec la vie ou la santé des malades, mais d'exposer franchement sous leurs yeux, les opinions de savans distingués à l'égard du Cherry Pectoral, et quelques-unes des preuves de son succès, afin qu'ils en puissent juger par eux-mêmes. Nous nous sommes fait un devoir avant tout de n'avancer aucune assertion douteuse et aucun renseignement erroné sur l'efficacité de cette composition, et de faire naître ainsi chez les malades des espérances que les faits ne puissent corroborer.

Plus bas nous citons des preuves de ce que nous avançons, et nous invitons le public à s'en assurer par lui-même, convaincus que ces preuves seront trouvées parfaitement fondées, et que le remède en question est en tous points digne de la plus entière confiance et du patronage de tous.

Lettre du Professeur de Chimie et de matière médicale de Bowdoin College

"Monsieur,—J'ai tardé à vous accuser réception de votre préparation chimique, jusqu'au jour où j'ai pu constater son efficacité dans ma propre famille, et dans celles de mes amis.

"Maintenant, c'est chose faite, et je le reconnais avec une véritable satisfaction, car j'ai employé votre pectoral soit sur des enfants, soit sur des adultes.

"Je me suis convaincu que c'était, ainsi que les ingrédients qui s'y trouvent le démontrent, un puissant remède contre le Rhume, la Toux et les affections pulmonaires

PARKER CLEAVELAND, M. D.
Brunswick, Me. 5 février 1847.

Lettre d'un inspecteur des farines de Hamilton, en cette ville:

Lowell, 10 août 1849.

Dr. J C Ayer:—J'ai été guéri du plus sérieux rhume que j'aie eu dans ma vie par votre Cherry Pectoral, et je ne manque jamais, lorsque l'occasion s'en présente, de le recommander à mes amis.
Votre serviteur, D D EMERSON.

Lisez ce qui suit, et voyez si cette médecine est digne d'être essayée. Ce malade était très faible, et les effets de la médecine sont devenus parfaitement évidents:

Hôtel des Etats-Unis, Saratoga Springs.

Dr. J C Ayer.—Monsieur,—J'ai été affligé d'un douloureuse affection des poumons, et tous les symptômes de la consomption étaient évidens depuis plus d'un an. Je n'avais pu trouver aucune médecine capable d'améliorer mon état jusqu'au jour où j'ai commencé à employer votre Cherry Pectoral. Depuis lors, j'ai été considérablement soulagé, et ma santé a repris peu à peu de ses forces. Maintenant, je suis tout à fait bien.

Grâce à votre médecine, j'ai eu la satisfaction de guérir mon ami, le révérend M. Truman, du district de Sumpter, qui avait suspendu ses devoirs paroissiaux par suite d'une sévère attaque de Bronchite.

J'ai le plaisir de vous certifier ces faits, et suis, Monsieur, avec respect, votre serviteur,
J F CALHOUN, de la Caroline du Sud
5 juillet 1849.

Le CHERRY PECTORAL est préparé et vendu par James C Ryer, Chimiste à Lowell, Mass., et par les Droguistes de toutes les localités.

☞ Se vend chez J. WRIGHT & Co. No. 151, rue de Chartres, N. Orléans:
4av—3m—2psem—merc,sam

EN débarquement des navires Montreal, de Bordeaux et Mortimer Livingston, du Havre
10 demi-pipes } United Proprietors LaRoche
40 quarts do } pâle Brandy,
22 quarts-pipes } pâle Brandy Bouvet Jeune,
21 huitièmes do } Bordeaux,
24 barriques Haut-Sauterne 1847,
28 do vin rouge Macau,
100 caisses 12 bout. St Lambert,
25 do 12 do Pontet Canet,
25 do 12 do Yquen,
17 caisses de 100 ½ boites sardines,
5 do 200 ¼ do do,
2 do 100 ½ do petits pois,
150 paniers champagne, marques: Côte du Montet, Aigle, Cygne et Couronne.
THOMAS PINET & CO.,
14 av 29, rue Conti.

EN débarquement du navire Montreal, de Bordeaux,
80 barriques vin rouge Queyries,
35 caisses fruits au jus assortis,
500 boites champignons au naturel,
700 demi do do,
10 paniers bouteilles à cachet Madère et Cognac,
A vendre par PERBOS FRERES,
14 av—15f Nos 247 et 249 Royale, enc. Dumaine.

CHAMPAGNE—175 caisses vin de champagne, dans les magasins de la Douane, à vendre par PERBOS FRERES,
14 av—15f Nos 247 et 249, Royale enc. Dumaine.

SARDINES A L'HUILE—15 caisses en grandes, demies et quarts de boites, de la marque de B. Guilloux, à vendre par BEUGUIERE BROTHERS,
14av—6f No 8, rue Bienville

EN débarquement du navire Montreal, 16 futailles Cognac, à vendre sur la Levée, par QUEYROUZE & LANNEDORFF,
14av—4f 13—15, rue St Louis.

CAFE—350 sacs Rio; 150 do Havane;
SUCRE—60 boucauts fair et choix;
THE—100 colis assortis.
MAQUEREAUX—[illegible]
BLANC DE BALEINE—100 caisses, [illegible]
[illegible]
EAU DE VIE—[illegible]

GUIGNOLET—15 caisses [illegible], en magasin et à vendre par J & J TARDOS,
7 av 31 Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR.

PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI 22 avril, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal

Une grande facture marchandises d'étagères.

Et—150 douz chemises coton, blanches et en couleur.

Aussi—125 colis et lots marchandises de saison, consistant en indiennes fantaisies, gingham anglais et français, mousselines imprimées, coutils blancs et de fantaisie, gings, mouchoirs Madras et Verona, étoffes rouges à rideaux, mousselines unies et à carreaux, cotonnades, ombrelles soie, bas, bareges, parapluies coton, drap d'été noir, cotons blancs et écrus, foulards soie, mouchoirs batiste, fil en bobines, soie noire à coudre, cols brodés, châles filet, &c, &c.

Conditions libérales.

De bonne heure, le jour de la vente, les marchandises pourront être examinées et des catalogues obtenus. 21av

CONTINUATION DE LA VENTE.
Meubles—Meubles!
HOTEL D'ORLEANS.
Vente pour cause de départ.
PAR VALETON & BARNETT.

IL sera vendu aujourd'hui mardi 22 avril, à dix heures du matin, les meubles composant l'hôtel d'Orléans, tenu en cette ville par Mme Georges, consistant en cent cinquante chambres garnies de leurs lits, lavabos, commodes, chaises, tables, matelas, couvertures, moustiquaires, linge de lits et de tables, ameublements de salon et salle à manger, l'argenterie, la vaisselle, la batterie de cuisine et tous les ustensiles quelconques qui composent cet hôtel.

AUSSI—Un parfait cuisinier, jeune nègre nommé ABRAHAM, âgé de 22 ans, depuis 13 ans la propriété de Mme Georges, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Sans réserve, pour du comptant.
22avril

Ventes à l'encan.

BELLE PROPRIETE FORMANT L'ENCOIGNURE OUEST DES RUES URSULINES ET ROYALE.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI, 24 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un terrain formant l'encoignure Ouest des rues Royale et Ursulines, mesurant 60 pieds ou plus de face à la rue Royale, sur une profondeur de 63 pieds ou plus face à la rue des Ursulines, mesure française, ensemble une maison haute No 313, briquetée entre poteaux, doublée en planche et couverte en tuiles plates. Le rez de chaussée contient deux boutiques, quatre beaux appartements, deux offices. Le premier contient une grande galerie couverte, quatre beaux appartements et un office. Dans la cour il y a une cuisine, une chambre, un puits, etc. Les banquettes et le pavage sont payés.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers à neuf mois et un tiers à dix-huit mois, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. [illegible] huit pour cent par an comme clause pénale seulement. 19 avril

Grande Boulangerie à vendre sans réserve, pour clôre une société.
PAR J. A. BEARD & MAY

JEUDI, 24 avril, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks.

Le magnifique Etablissement, autrefois occupé par Max Block, situé rue St Jean, 3e Municipalité, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Gravier, Perdido et St Jean, formant 3 lots de terre mesurant chacun 25 pieds 6 pouces 7 1/2 lignes par 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bonne boulangerie en briques avec plusieurs bonnes bâtisses sur la façade ayant des mansardes au-dessus, ensemble avec toutes les installations pour une grande boulangerie.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement d'un billet de $6,380, payable et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens, pour assurer un emprunt fait sur [illegible] actions du fonds capital de ladite Banque.

La balance payable 1/4 comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété, et à défaut de paiement à échéance portant intérêt à raison de 8 p. 0/0 par an. La propriété sera assurée et la police transférée aux vendeurs.

Les billets devront être divisés en coupons à la convenance des vendeurs.

Acte de vente pardevant T O Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17av

AUX CAPITALISTES.
Magasin d'inspection de Porc et de Boeuf—Crédit libéral.
PAR J A BEARD & MAY, encanteurs.

JEUDI, 24 avril, à midi, il sera vendu, sans réserve, à l'Arcade Banks, le magnifique magasin, connu sous le nom d'entrepôt de Porc et de Bœuf de Bozant, Holmes & Hadley, situé dans l'îlet borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Julia et St Joseph, Second Municipalité.

La dite propriété mesure 225 pieds 5 pouces face à la rue Commerce, par 119 pieds 1 pouce, plus ou moins, de profondeur, du côté de la rue Julia, et sur le fond mesurant 22 pieds 6 lignes de profondeur, courant parallèlement dans le fond de la propriété et dessus, par 162 pieds 4 lignes de largeur, le tout plus amplement décrit par le plan exposé à la vente, SERA VENDU EN BLOC. Cette propriété sera vendue avec 713 actions de la Banque des Citoyens, sur lesquelles il y a un emprunt de $53,668.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement de l'emprunt fait sur les 713 actions, payables et renouvelables conformément à la charte de la Banque. Pour la balance, moitié comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété avec intérêt à raison de huit pour cent du jour de la vente.

☞ La propriété est louée à raison de $6,000 par an, payable par mois. Des informations plus complètes seront données à la vente.

Acte de vente pardevant T O Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9avril

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART

LE magasin de FAYENCE, PORCELAINE, VERRERIE, MERCERIE et PARFUMERIE, situé en coin rue MOREAU et FRANÇAIS, et avantageusement connu depuis huit ans dans ce quartier; le propriétaire de ce magasin désirant clore entièrement, est décidé à vendre en bloc à des conditions très avantageuses pour l'acquéreur. Ce magasin est installé parfaitement pour ce genre d'affaires.

S'ADRESSER sur les lieux, à M. JOSEPH GAIDON jusqu'au 24 courant. Si à cette époque le magasin n'est pas vendu à l'amiable, il sera vendu à l'encan, ce jour là, à 4 heures de l'après-midi, par N. Vignié.

N. B.—Les familles qui désirent se fournir d'objets de ménage, trouveront jusqu'au 24 toute sorte d'articles d'utilité au prix coûtant et au dessous.
8 avril—9,15,16,21,22,23,24.

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith. } Exécuteurs Testamentaires.
16 janv ☞

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH
F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN
5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires.

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, RUE DU CANAL, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillement confectionnés.
MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 5, rue Marigny, entre les rues de la Levée et de la Victoire, contenant six chambres, galeries, &c, un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, neuf chambres, une écurie, &c, ayant cuve et hydrant et l'usage d'une cour et d'une allée commune.

Une autre maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, située dans la même rue, No 11, près de la rue de la Victoire, contenant six chambres, deux cabinets, galeries, &c; un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, huit chambres et cabinets, ayant une cuve, hydrant, &c, et l'usage d'une allée commune sur la rue de la Victoire.

Une maison en briques à deux étages et attiques, couverte en ardoises, divisée en deux logements et pouvant en former un seul au besoin, située au coin des rues Moreau et de la Paix. Celui formant le coin de la rue Moreau a trois chambres dans le corps de logis principal, cuisine, bûcher, quatre chambres, &c; dans celui sur la cour, plus une cuve et un hydrant. [illegible] deux grandes chambres et un cabinet, et dans le corps de logis sur la cour, cuisine, bûcher, écurie et six chambres, une cave et un hydrant. Les greniers sont planchéiés et peuvent être habités.

Les conditions seront avantageuses. S'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO, [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par catalogue de Marchandises Sèches.
PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77—

15 caisses coton nées dessins assortis.
—AUSSI—
125 colis et lots de marchandises comme suit: linons fil et coton, toile d'Irlande en pièces et demi pièces, toiles d'habitants, ouvré fil, coutils gris et écrus, cotons blancs et écrus, indiennes, mousselines blanches, unies et brodées, cotonnades, mouchoirs madras, étoffes à rideaux, mouchoirs batiste fil et coton imprimés, guinghams, services de tables, nappes, étoffes à matelas, mouchoirs soie, rubans, boutons, dentelles, chapeaux de paille, &c, &c.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts et la marchandise pourra être examinée de bonne heure le jour de la vente. 22avril

Fonds de magasin de Marchandises Sèches et Linge fait.
PAR VALETON & BARNETT.

IL sera vendu mercredi 23 avril, en leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St-Louis:

Un fonds de magasin de marchandises sèches et linge fait, consistant en pantalons, gilets, habits, bretelles, cravattes, coton, coutil, indienne, percale, &c, &c. 22av

Bonne couturière, Blanchisseuse et repasseuse.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le samedi 26 courant, à midi, à la Bourse St Louis,

JEANNETTE, négresse créole âgée de 22 ans, excellente couturière, excellente blanchisseuse et repasseuse et assez bonne cuisinière, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, sujet recommandable sous tous les rapports, et son enfant âgé de 2 mois.

Conditions—Comptant

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22av

Succession de Anne McBride Caldwell.
PAR J. A. BEARD.

SAMEDI, 24 mai à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, conformément à un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la 2e Cour de District de la Nlle-Orléans, sous date du 17 avril 1851, les propriétés foncières suivantes, appartenant à la succession de Anne McBride Caldwell, savoir:

Deux certains lots de terre dans l'îlet borné par les rues Magasins, Live Oak, Philip, First et Lafayette, et connu sous les nos A et B, mesurant chacun 30 pieds face à la rue des Magasins par 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété avec 8 p. 0/0 d'intérêt à partir de l'échéance à celui du paiement.

Acte de vente pardevant W Monaghan, notaire public aux frais des acquéreurs. 22av—2,12,14,24

Propriété de valeur dans la Troisième Municipalité.
PAR VALETON & BARNETT,

IL sera vendu à l'encan, samedi prochain, 26 avril, à midi précis, à la Bourse St-Louis:

Un beau terrain et une maison et dépendances, y construites située en cette ville, Troisième Municipalité, rue des Champs-Elysées, entre Craps et Amour, Le terrain mesure 40 pieds de face sur la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur parallèle de 150 pieds. La maison est briquetée entre poteaux, divisée en six grands appartements, galerie, deux cabinets, cuisine de cinq appartements, cuves, latrines, etc., etc.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit avec hypothèque, la maison devant être assurée et la police passée au nom du vendeur jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Ad. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22 avril

VENTE PAR CATALOGUE DE 500 CAISSES BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS
PAR SYKES, HYDE & CO.

MERCREDI 23 avril à 10 heures et demie, il sera vendu au No 51, rue des Magasins, au premier:

500 caisses bottes, brodequins, souliers pour dames et enfants, comprenant un assortiment général de marchandises premier qualité.

Les catalogues seront prêts la veille de la vente.

Conditions libérales à la vente. 21 avril

Succession de Bryan Corcoran.
Propriété dans la Seconde Municipalité.
PAR J. A. BEARD & MAY.

SAMEDI 24 mai à midi, sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, en la ville de la Nouvelle Orléans, conformément à un ordre de l'honorable J. C. Larue, juge de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sous date du 17 avril 1851, les propriétés foncières suivantes, appartenant à la succession de Bryan Corcoran, savoir:

Un certain lot de terre dans la Seconde Municipalité, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues White, Euterpe, Hercules et Terpsichore, mesurant, au pied américain 31 pieds 7 pouces 4 lignes, face à la rue Euterpe, par 84 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, suivant un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 20 juillet 1840 et déposé au bureau de A Mazureau, notaire public.

Conditions — Moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et 8 p. 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente à celui du paiement

Acte de vente pardevant Michael Gernon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21av—4

EAU DE VIE.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI 23 avril 1851, à 4 1/2 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis de l'hôtel de la Monnaie,
60 quarts Cognac Conié & Martin, 4e preuve,
10 octaves do do do do do
En débarquement du navire Montreal, venant de Bordeaux.
Conditions à la vente. 1eavril

Propriété rue Poydras, et Actions de la Banque de l'Union.
Pour effectuer un partage entre les héritiers de feu Joseph Fowler et autres.
PAR J A BEARD & MAY.

JEUDI 24 avril 1851, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, les propriétés et actions de Banque qui suivent, savoir:

Un lot de terre situé rue Poydras, entre les rues Magasins et Tchapitoulas, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 45 de la dite rue et mesurant 30 pieds de face à la rue Poydras, par 105 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un beau magasin en briques en ce moment loué à M. Jones, et présentant une des meilleures positions de commerce de la Nlle-Orléans.

AUSSI—53 actions de la Banque de l'Union.

Les propriétés ci-dessus sont vendues pour effectuer un partage entre les héritiers de Joseph Fowler Senr. et autres.

CONDITIONS—Le magasin, un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés et portant 8 p. 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente, et 8 p. 0/0 dans le cas où ils ne seraient pas ponctuellement payés à échéance. La propriété sera assurée et la police transmise aux vendeurs, et dans le cas où on le désirerait, les billets seraient divisés en coupons à la convenance des vendeurs.

CONDITIONS—pour les actions de banque, Comptant.

Actes de vente pardevant T O Stark, not pub aux frais des acquéreurs 9av

Avis de Société.

J'AI formé aujourd'hui une société avec M. Geo. May et je prends la liberté de demander la continuation du patronage que le public m'a accordé depuis quatorze ans que j'exerce la profession d'encanteur et estimateur.
J. A. BEARD, 8, Banks Arcade.

J. A. BEARD & MAY,
Encanteurs et Estimateurs,
8, ARCADE BANKS.
1av Nlle-Orléans.

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
No 1 RUE DU CAMP
F. MOISSENET

McCLURE et SAUNDERS,
RUE DES MAGASINS, No 9,

INVITENT les marchands de la ville et de la campagne à visiter leur grand assortiment de marchandises de printemps, qu'ils offriront aux plus bas prix possible pour du comptant ou de bon papier sur la ville.

Leur assortiment se compose de
CHAPEAUX,
RUBANS,
PLUMES ET FLEURS,
SOIERIES, BRODERIES,
FOURNITURES DE MODES, &c.
AUSSI:
CHAPEAUX DE PAILLE Anglais et d'Italie de Panama, &c., pour hommes et pour enfans.
11 fév—3m

DAGUERREOTYPE SALOONS
No 26, rue du Camp, [illegible]
[illegible]
J. JACOBS
16jan—6m 26, rue Camp, Nlle-Orléans

INFORMENT [illegible] 6 jan

Pour Brazos St-Yago—Le navire à vapeur PAMPERO, commandé par W. W. Hunter, de la marine des Etats Unis, partira mardi prochain 22 courant, à 9 heures du matin, du wharf des steamships à Lafayette. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
ARMSTRONG, LAWRASON & Co,
18 avril 106, rue des Magasins

Pour la Californie.
Le steamer régulier de la malle partira de PANAMA pour SAN FRANCISCO le 1er mai prochain. Billets à vendre par
ARMSTRONG, LAWRASON & Co,
106, rue des Magasins.
N. B. Les passagers partant de la Nouvelle Orléans par l'Ohio arriveront à temps pour le départ du steamer ci-dessus. 7avril

POUR NEW-YORK.
Ligne de steamers entre New-York et la Nouvelle-Orléans—Les steamers neufs, élégans et à double machine UNION, (1500 tonneaux), capitaine T. S. Budd, et WINFIELD SCOTT, (2500 tonneaux), capitaine Kenney Couillard, composant cette ligne, partiront de New-York et de la Nouvelle-Orléans, le 1er et le 15 de chaque mois à trois heures P. M. de New-York et à — A. M. de la Nouvelle Orléans, excepté quand les dates fixées tomberont un dimanche, dans ce cas les steamers partiront le lundi.
Ces steamers devront partir comme suit:
De la Nouvelle-Orléans.
L'UNION, le jeudi 1er mai.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 15 mai.
De New York.
L'UNION, le mardi 15 avril.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 1er mai.
L'UNION, le jeudi 15 mai.
Ces steamers ont été construits avec le plus grand soin et rien n'a été épargné pour leur donner la solidité, la vitesse et le comfort.
Passage à la chambre $75, à l'entrepont $35
Pour fret ou passage, pour le Winfield Scott s'adresser à DAVIS, BROOKS & Co, New-York
Pour le steamer Union à SPOFFORD, TILESTON & Co, New York
A la Nouvelle-Orléans, chez BABCOCK & FENNELL,
2avril 90 rue Commune

Deux voyages par semaine.
Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Forts et points intermédiaires, le vapeur G. J. DOSWELL, Capitaine A. Lanez partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.
Pour le Canal Rappelet—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.
Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à MINISTER & ANDERSON, 27, Poydras, BEAND, ADAMS & Co,
4nov 53, Vieille Levée

Pour le Havre—Le paquebot régulier EMPEROR, capitaine Prédrich, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret s'adresser à H V BAXTER, 79 rue Commune
Pour passage, avec de beaux emménagements à la chambre et à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 3, Troisième Municipalité.
21 avril

Pour Liverpool—La barque fin voilière ROBERT, capt. Isaac Beauchamp, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, poteau No 14, 2me Municipalité, ou à H V BAXTER,
14av 79, rue Commune

Pour le Havre—Le magnifique paquebot INDIANA, capitaine James S. Bell, ayant sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord poteau No 3, Deuxième Municipalité ou à JOHN O WOODRUFF & Co, 109, rue des Magasins,
ou à J P WHITNEY & Co, 61, rue du Camp.
Il y a sur le navire dix chambres pour l'accommodation de 20 passagers.

Pour Gibraltar et Cadiz—La goélette fine voilière MARY F. LUTTERLOH, capitaine Wm Somers, ayant tout son chargement engagé, partira le 18 du courant. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du poteau No 8, Seconde Municipalité, ou à WILLIAMSON, GRATIAA & Co,
11 avril 13, rue Natchez

Pour Liverpool—Le navire fin voilier CLARA WHEELER, capitaine Cummings, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira promptement. Pour balance de fret ou passage, ayant de belles accommodations, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 3, 3me municipalité ou à H. V. BAXTER, 79, Commune 14av

POUR LIVERPOOL—Le navire fin marcheur et de 1re classe J C HUMPHREYS, capitaine Sadgers, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord partira sous peu. Pour fret de 1000 barils jambon ou 30 balles de coton, s'adresser à H V BAXTER, 79, rue Commune
Pour passage ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord. 12mars

A AFFRETER—La nouvelle barque BALEM, du port de 370 tonneaux, s'adresser à BECCOMB & VOORHIES,
10 av 15, Tchoupitoulas

A VENDRE—La belle goëlette MERCHANT, du port de 115 tonneaux, doublée et chevillée en cuivre, et fine voilière, faisant un trajet pour ce port, s'adresser à E J HART & CO,
4av 79, rue Tchoupitoulas

POUR NEW YORK.
Ligne Stanton.
PAQUEBOTS POUR LA NLLE-ORLEANS ET NEW-YORK.
LA ligne est composée des navires suivans
Navire St-Charles, capitaine C. Hillard;
" Hero, " C. B. Griffith;
" Huron, " J. G. White,
" Clifton, " J. Ingersoll,
" John G. Coster, " J. G. Tucker;
" Columbo, " C. H. Garish;
" Bay State, " L. V. Simmons
Ces paquebots sont tous de première classe tirent très peu d'eau. Ils remorqueront en remontant et descendant le fleuve, et partiront aussitôt qu'ils l'auront annoncé. Les cabines de ces navires ont de beaux emménagements et sont commandés par des capitaines d'une grande expérience dans cette navigation. Rien ne sera négligé pour l'accommodation des chargeurs ainsi que pour le bien-être et le comfort des passagers.
Pour fret ou passage, s'adresser à J. N. STANTON & Co
Encoignure Lafayette et Magasins,
ou à T. P. STANTON
10 ma 56, rue du Sud, New-York

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place.
P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boîtes.
Bonne qualité à 28 degrés à $1 50 le gallon;
Surfine qualité 30 " 2 50 le gallon;
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fev

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.
Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.
M. A. Barraud,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,
PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.
Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.
Un lot d'essences, qualité supérieure.
Eau de fleur d'oranger en estagnons et par douzaines.
Pommade à la livre 1ère qualité.
Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la paire.
Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.
Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 mars

Pompe aspirante et refoulante.
CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été inventé ici dans ce genre. Elle peut faire monter par la force d'un enfant, [illegible] à une profondeur de 30 pieds et la jeter à une hauteur de plus de 40 pieds.
Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitations.
A vendre par S. MASPEREAU & Co., No 25, rue Condé, Agents pour les manufacturiers
16sept

Cuisines patentées de Barbes.
LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir [illegible]

20 BARRIQUES [illegible], à vendre par TH BARRY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane.